

CESAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31/03/2015

WOLFF ET ASSOCIES

MAZARS

WOLFF ET ASSOCIES

SIEGE SOCIAL : 19, BD BERTHELOT - 63400 CHAMALIERES
TEL : +33 (0) 4 73 31 56 00 - FAX : +33 (0) 4 73 36 35 23

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 37 000 EUROS - RCS Clermont Ferrand 479 908 949

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

CESAR

Société anonyme au capital de 8 626 568,55 €
Siège social : 154, Boulevard Jean Moulin - Zone Industrielle Clos
Bonnet 49400 SAUMUR
R.C.S : Angers B 381 178 797

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31/03/2015

WOLFF ET ASSOCIES

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/03/2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CESAR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- Comme exposé en notes annexes aux comptes, la filiale espagnole JOSMAN déclarée en cessation de paiement en date du 2 février 2015 a été placée en redressement judiciaire par le Tribunal de commerce d'Alicante le 4 mars 2015. En l'absence de communication d'états financiers relatifs à cette filiale au titre du présent exercice et, constatant sa perte de contrôle, cette société est sortie du périmètre de consolidation en date d'ouverture de l'exercice. Dans ces circonstances nous ne sommes pas en mesure d'apprécier cette position et l'impact de ce traitement sur la situation financière du Groupe.
- Comme exposé dans notre précédent rapport, suite à la mise en place de l'échelonnement sur 10 ans du plan de remboursement des créances liées à la sortie de la procédure de redressement judiciaire de CESAR SA, le Groupe, en application des normes IFRS et comme exposé en note A de l'annexe, a procédé lors de l'arrêté des comptes clos au 31 mars 2014 à l'actualisation du montant de ces créances à long terme en appliquant un taux de 2,5%.

CESAR

Comptes Consolidés

Exercice clos le
31/03/2015

En l'absence d'éléments de justification et de comparables pertinents, dans le contexte particulier de sortie de procédure collective, nous ne sommes pas davantage en mesure de nous prononcer sur le niveau de taux retenu par rapport au taux de marché.

- Comme formulé dans nos précédents rapports, nous considérons que le dispositif général de contrôle interne du Groupe CESAR et le processus d'identification des risques, de valorisation des actifs et de recensement des engagements hors bilan restent encore affectés, et notamment à l'étranger, par les conséquences des profondes restructurations que le groupe a connues ces dernières années.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au paragraphe « Continuité d'exploitation » de la note A de l'annexe « Faits caractéristiques de l'exercice » concernant l'application du principe de continuité de l'exploitation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus :

- Pour ce qui est de l'application de la convention comptable de continuité d'exploitation, nous nous sommes également fondés sur le suivi et l'actualisation des prévisions de trésorerie présentées au Tribunal de commerce aux fins d'instruction du plan de continuation, et nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information financière donnée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

CESAR

Comptes Consolidés

*Exercice clos le
31/03/2015*

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Chamalières et à Courbevoie, le 30 juillet 2015

Les Commissaires aux Comptes

WOLFF ET ASSOCIES



JEAN-PHILIPPE PERONNY

MAZARS



GILLES RAINAUT

CESAR

Société Anonyme au capital de 8.626.568.55 €
Siège social : 154 Boulevard Jean Moulin, 49400 SAUMUR
381 178 797 RCS ANGERS

COMPTES CONSOLIDES POUR LA PERIODE DU 1^{er} AVRIL 2014 AU 31 MARS 2015

SUIVANT LE REFERENTIEL IFRS



Table des matières

BILAN CONSOLIDE ACTIF	2
BILAN CONSOLIDE PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	5
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	6
A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
B. REFERENTIEL COMPTABLE	8
C. MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
D. METHODES ET REGLES D'EVALUATION	10
E. NOTES ANNEXES	15
1. COMPTES DE BILAN	15
1.1. Immobilisations incorporelles	15
1.2. Immobilisations corporelles	16
1.3. Immobilisations financières	17
1.4. Stocks et encours de production	17
1.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation	18
1.6. Trésorerie active	18
1.7. Capitaux propres	18
1.8. Provisions pour risques et charges et dépréciations	18
1.9. Emprunts et dettes financières	19
1.10. Dettes d'exploitation	19
2. COMPTE DE RESULTAT	20
2.1. Ventilation du chiffre d'affaires	20
2.2. Dotations nettes aux amortissements et provisions	20
2.3. Autres produits et charges opérationnels	20
2.4. Autres produits et charges financiers	21
2.5. Résultat des activités abandonnées : déconsolidation de JOSMAN	21
2.6. Impôts sur les Sociétés	21
2.7. Information sectorielle	21
3. Autres informations	22
3.1. Engagements de licences donnés	22
3.2. Engagements donnés par la société CESAR à ses filiales	22
3.3. Effectif du Groupe à fin mars 2015	22
3.4. Rémunérations des Dirigeants	22
3.5. Parties liées	23
3.6. Honoraires de Commissaires aux comptes	23
3.7. Evolution des devises	23
3.8. Passifs éventuels	23
4. Politique de gestion des risques	24
4.1. Risque de liquidité	24
4.2. Risque de change	24
4.3. Risque de crédit	24
F. EVENEMENTS POSTERIEURS	24

BILAN CONSOLIDE ACTIF

ACTIF (<i>en milliers d'euros</i>)	Notes	31.03.2015	31.03.2014
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition	1.1.1	0	0
Immobilisations incorporelles	1.1.4	100	131
Immobilisations corporelles	1.2.3	451	657
Immobilisations financières	1.3	25	92
Actifs d'impôts différés			
Total des actifs non courants		576	881
ACTIFS COURANTS			
Stocks et encours	1.4	3 300	3 523
Clients et comptes rattachés	1.5	2 151	3 128
Autres créances et comptes de régularisation	1.5	651	1 296
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.6	856	1 657
Total des actifs courants		6 958	9 604
TOTAL ACTIF		7 534	10 485

BILAN CONSOLIDE PASSIF

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.03.2015	31.03.2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital	1.7	8 627	8 627
Primes		51 508	51 508
Réserves consolidées		(64 437)	(65 739)
Résultat consolidé		1 260	1 296
Réserve de Conversion		(438)	(470)
Total capitaux propres (part du Groupe)		(3 480)	(4 778)
Intérêts minoritaires		(187)	(169)
Total capitaux propres Consolidés	1.7	(3 667)	(4 947)
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunt et dettes financières - part à +1an	1.9	-	1 089
Passifs d'impôts différés			
Provisions non courantes	1.8	102	1 116
Dette actualisée du plan de continuation (+1 an)		7 319	7 132
Total des Passifs non courants		7 421	9 337
PASSIFS COURANTS			
Emprunts et dettes financières - part à -1an	1.9	230	739
Fournisseurs et comptes rattachés		1 342	2 190
Autres dettes et comptes de régularisation	1.10	1 571	2 566
Dette actualisée du plan de continuation (-1 an)		637	600
Total des Passifs courants		3 780	6 095
TOTAL PASSIF		7 534	10 485

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	31.03.2015	31.03.2014(1)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET <i>(en milliers d'euros)</i>	2.1	5 856	6 160
Achats consommés		(2 327)	(2 900)
Autres charges externes		(2 848)	(2 455)
Impôts, taxes, versements assimilés		(93)	(183)
Charges de personnel		(1 366)	(1 484)
Dotations/reprises amortissements - provisions	2.2	556	257
Autres charges et produits d'exploitation		132	(212)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(90)	(817)
Autres produits opérationnels	2.3	1 642	4 447
Autres charges opérationnelles	2.3	(1 038)	(2 857)
RESULTAT OPERATIONNEL		514	773
Produits financiers			
Charges financières		(42)	(46)
Coût de l'endettement financier net		(42)	(46)
Autres produits et charges financières	2.4	(57)	122
Charges d'actualisation de la dette du plan de continuation	2.4	(114)	(111)
Produit d'actualisation de la dette du plan de continuation	2.4		1 262
Impôts sur les résultats/impôt différé	2.6	(23)	(58)
Résultat net des activités poursuivies		278	1942
Résultat des activités abandonnées (1)	2.5	962	(644)
RESULTAT NET		1 240	1 298
Part revenant aux minoritaires		(20)	2
Résultat net (part du Groupe)		1 260	1 296
Résultat par action (en euros)		0,0219	0,0226
Résultat dilué par action (en euros)		0,0219	0,0226
Nbre actions		57 510 457	57 357 258
Nbre moyen d'action en circulation dilué		57 510 457	57 357 258

(1) Comparatif retraité de la sortie de la Filiale JOSMAN.

Résultat de base et dilué en euros	31.03.2015	31.03.2014
Résultat des activités poursuivies	0.0048	0.0338
Résultat des activités abandonnées	0.0167	(0.0112)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En K€	31-mars-15	31-mars-14
Résultat net	1 240	1 298
Ecart de conversion	32	(347)
Autres éléments du résultat global qui seront recyclés ultérieurement en résultat	32	(347)
Résultat global	1 272	951
dont :		
Part du Groupe	1 292	961
Part des minoritaires	-20	-10

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital social	Prime	Réserves consolidées	Résultat	Ecart de conversion	Total capitaux propres Groupe
Solde au 31 Mars 2013	8 627	51 508	(66 224)	485	(135)	(5 739)
Affectation résultat 03/13			485	(485)		
Résultat global de l'exercice				1 296	-335	961
Solde au 31 Mars 2014	8 627	51 508	(65 739)	1 296	(470)	(4 778)
Affectation résultat 03/14			1 296	(1 296)		
Résultat global de l'exercice				1 260	32	1 292
Autres variations			6			6
Solde au 31 Mars 2015	8 627	51 508	(64 437)	1 260	(438)	(3 480)

	Montant (en K€)
Intérêts minoritaires au 31 Mars 2014	(169)
Résultat de l'exercice	(20)
Ecart de conversion	(1)
Variations de périmètre	
Intérêts minoritaires au 31 Mars 2015	(187)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31.03.2015	31.03.2014
Résultat net des sociétés intégrées (<i>en milliers d'euros</i>)	1 260	1 296
Part des minoritaires	(20)	2
- amortissements et provisions (mouvements nets)	(1 195)	(2 818)
- profits ou pertes sur sorties de périmètre (Josman en 2014/2015 et Joker en 2013/2014) – note 2.5.	(962)	995
- plus-values ou moins values de cession d'actif	(5)	
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	(921)	(525)
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité (hors sociétés sorties du périmètre)	84	1 292
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité</i>	(837)	767
Acquisition d'immobilisations	(19)	(40)
Cession d'immobilisations – Remboursement	53	216
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>	34	176
Variation des autres fonds propres	11	
Remboursements d'emprunts – Diminution des dettes financières diverses	3	45
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</i>	14	45
Incidences des variations de taux de change	5	(45)
Incidence des variations de périmètre (Trésorerie à l'ouverture Josman)	375	
<i>Variation de trésorerie</i>	(409)	943
Trésorerie nette d'ouverture	1 056	113
Trésorerie nette de clôture	647	1 056

	31-mars-15	31-mars-14
Disponibilités	856	1 657
Concours bancaires courants (Note 1.9)	(209)	(601)
Trésorerie nette	647	1 056

La société CESAR SA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, dont le siège social est situé 154, boulevard Jean Moulin, 49400 Saumur.

Le Groupe CESAR a pour activité principale la fabrication et le négoce de déguisements.

Les états financiers consolidés du Groupe César pour l'exercice 2014-2015 clos le 31 mars 2015 comprennent CESAR SA, la société mère et ses filiales. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration le 10 juillet 2015 et seront soumis à l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 15 septembre 2015.

Le 27 avril 2011, les actions de la société CESAR ont été transférées sur le marché Alternext de NYSE-Alternext. Le Groupe a décidé de continuer de présenter ses comptes selon le référentiel IFRS.

Tous les montants présentés dans l'annexe sont exprimés en milliers d'euros (K€).

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Continuité d'exploitation

En France

En conséquence du plan de continuation arrêté le 27 février 2013, les comptes de CESAR SA ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation. Les hypothèses de chiffre d'affaires inscrites au plan ne sont pas atteintes de même que le niveau de résultat. Cependant, compte tenu des actions commerciales mises en œuvre en France et à Madagascar, les perspectives d'activité pour les exercices 2015/2016 et 2016/2017 laissent augurer que les engagements seront respectés.

Par ailleurs, le niveau de marge et de frais généraux ainsi que la variation favorable du besoin en fonds de roulement, notamment par la baisse des stocks et le remboursement de la créance JOKER, permettent de conserver une réserve de trésorerie suffisante sur les douze prochains mois pour honorer le paiement du dividende 2016 prévu au plan de continuation en attente des résultats de nos actions commerciales.

En Europe du Sud

Le 2 février 2015, la filiale espagnole JOSMAN a déclaré un état de cessation de paiement auprès du tribunal de commerce d'ALICANTE. Le 4 mars 2015, ce même tribunal a placé la société JOSMAN en redressement judiciaire.

En l'absence d'engagement donné envers cette filiale et de risque avéré, l'impact de ce dépôt de bilan sur nos comptes est double :

- D'une part, l'impact positif lié au fait que cette filiale présentait une situation nette négative,
- D'autre part, l'impact négatif de la dépréciation de la créance sur JOSMAN qui était jusqu'à présent éliminée dans les comptes consolidés

Plan de redressement

Le 27 Février 2013, le Tribunal de Commerce de Bobigny a arrêté le plan de redressement de la société CESAR S.A et a ainsi mis un terme à la procédure de redressement judiciaire ouverte à l'encontre de la société en date du 10 août 2011. Ce plan prévoit notamment l'apurement intégral du passif sans pénalités ni majorations sur dix annuités progressives. Les créances déclarées, acceptées, une fois les derniers contentieux levés, se fixent désormais à 10.3 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2014/2015, une seconde échéance de dividendes est intervenue à hauteur de 605K€ de sorte que le solde est ramené au 31 mars 2015 à un montant de 9.0M€ après mise à jour du passif des créances contestées dont le montant est devenu définitif pour 715K€ et qui figuraient par ailleurs en provision pour litiges.

Echéancier de remboursement du passif :

Échéance	%	Échéance	%
2014	2%	2019	12%
2015	3%	2020	12%
2016	5%	2021	12%
2017	10%	2022	14%
2018	10%	2023	20%

Traitement en application des normes IFRS de dette faisant l'objet d'un remboursement échelonné sur 10 ans

Rappel: En conformité avec les dispositions d'IAS 39.40, du fait des modifications substantielles des termes du passif financier initial, l'entreprise doit décomptabiliser ce passif financier initial de son bilan et comptabiliser un nouveau passif financier évalué à la juste valeur. La juste valeur du nouveau passif financier correspond à la valeur nominale des dettes actualisée sur la durée de remboursement de 10 ans. En application du paragraphe 41 de la norme IAS 39, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la juste valeur du nouveau passif est comptabilisée en résultat.

Compte tenu des incertitudes et de l'ampleur des créances contestées en date d'homologation du plan de redressement, il a été décidé de retenir comme date d'extinction du passif initial, la date d'audience des créances contestées du 10 septembre 2013.

En l'absence de taux de référence, la Direction du Groupe a décidé, lors de l'arrêté du 31 mars 2014, de fixer le taux d'actualisation à 2,5% pour calculer la juste valeur de la nouvelle dette. Cette dernière est ensuite comptabilisée au cout amorti selon la méthode du TIE (Taux d'Intérêt Effectif).

Sur ces bases, l'impact de l'actualisation s'est traduit sur l'exercice 2013/2014 par une réduction du passif de 1 262K€ enregistrée en produits dans le résultat financier et la constatation d'une charge financière de désactualisation de la période de 111 K€. En conséquence, le Groupe constatera dans ses comptes consolidés des exercices à venir jusqu'en 2023, une charge de désactualisation dans son résultat financier d'un montant cumulé égal au profit constaté en 2013/2014 au rythme de la progressivité des échéances des dividendes (voir tableau échéancier ci-dessus).

Sur le présent exercice la charge nette de désactualisation s'élève à 114K€ et la dette totale actualisée à 7 956K€.

L'échéance du dividende du 27 février 2016 est classée en passifs courants sur une ligne distincte et la dette dont le paiement a été étalé est classée en passifs non courants.

Modification de périmètre

Le 2 février 2015, la filiale espagnole JOSMAN a déclaré un état de cessation de paiement auprès du tribunal de commerce d'Alicante. Le 4 mars 2015, ce même tribunal a placé la société JOSMAN en redressement judiciaire. La Société n'a pas proposé de plan de continuation et sollicité la liquidation judiciaire.

Un administrateur judiciaire a été nommé et la Société a cessé toute activité fin février 2015.

Dans ces circonstances et en l'absence d'établissement de comptes 2014/2015 par l'administrateur judiciaire et suite à la perte de contrôle, la Société JOSMAN a été déconsolidée à effet du 1^{er} avril 2014.

En conséquence, l'exercice comparatif 2013/2014 a été retraité, l'ensemble des produits et charges contributifs de la société JOSMAN ont été présentés sur une ligne "Résultats des activités abandonnées". Sur cette même ligne figure le produit net de déconsolidation constaté au 31 mars 2015 pour 962 K€ (voir données chiffrées en note 2.5)

La situation nette consolidée au 1er avril 2014 s'établissait négative à -1.8M€, représentatifs de 2.3M€ d'actifs d'exploitation et de 4.1M€ de dettes dont 1.6M€ auprès d'établissements de crédits et 0.9M€ envers le Groupe.

B. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du Groupe CESAR clos le 31 mars 2015 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union Européenne, et présenté en détail sur le site internet : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées d'application obligatoire

Les états financiers du Groupe ne sont pas affectés par l'entrée en vigueur des normes et interprétations nouvelles, révisées ou amendées d'application obligatoire le 1^{er} avril 2014 dans l'Union européenne.

- IFRS 10 : Etats financiers consolidés
- IFRS 11 : Partenariats
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

- Amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, 11 et 12
- Amendement à IAS 28 : Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises
- Amendements à IAS 36 : Dépréciation des actifs – Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers

Nouvelles normes et interprétations non encore d'application obligatoire

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée dans les états financiers consolidés au 31 mars 2015 des textes suivants déjà publiés par l'IASB, approuvés par l'Union européenne, mais d'application obligatoire postérieure aux exercices ouverts au 1^{er} avril 2014:

- IFRIC 21 : Prélèvements opérés par les autorités publiques
- Améliorations annuelles 2011 – 2013 des IFRS

La première application de ces normes et amendements ne devrait pas impacter de manière significative les comptes consolidés du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées par l'Union européenne

- Amendements à IAS 19 R : Régimes à prestations définies – Contribution des membres du personnel
- IFRS 9 : Instruments financiers – Phase 1- Classement et évaluation
- IFRS 15 : Reconnaissance du revenu – cette norme sera applicable aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2017
- Améliorations annuelles 2010 – 2012 des IFRS
- Améliorations annuelles 2012 – 2014 des IFRS

Changement de méthode et de présentation

Aucun changement de méthode ou de présentation significatif n'a eu lieu sur cet exercice.

C. MODALITES DE CONSOLIDATION ET INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Informations relatives au périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dans lesquelles le Groupe CESAR détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif. Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, sont généralement réputées contrôlées par le Groupe.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées. La part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du Groupe est isolée de celle revenant aux minoritaires.

Toutes les transactions intervenues dans la période entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les variations de périmètre sur l'exercice sont les suivantes :

Suite à la perte de contrôle et à l'impossibilité d'obtenir des comptes au titre de l'exercice 2014/2015, la société JOSMAN a été déconsolidée en date du 1^{er} avril 2014.

Le périmètre au 31 mars 2015 se présente ainsi :

Nom des sociétés	Pays	Détention	Capital social	Activité
CESAR S.A	France	100%	8 626 568 €	Holding
Festiveo	France	60%	23 000 €	Négoces
Festival S.A	Madagascar	96.77%	34 480 000 MGA	Fabrication de panoplies, tentes&maisons, tissage

D. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

BASE DE PREPARATION

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers est l'euro. Tous les états financiers présentés sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction.

SEGMENTS OPERATIONNELS

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées à la direction générale du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. Les données chiffrées publiées et issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS appliqué par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Les secteurs d'activité du Groupe se composent désormais d'une activité Europe du Nord qui regroupe les activités de commercialisation en France, et une activité à Madagascar qui regroupe les activités de fabrication et les ventes Export.

Les quatre indicateurs repris dans la note 2.6 sont :

- les ventes nettes
- le résultat opérationnel courant
- le résultat net
- le total de l'actif

CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES EXPRIMES EN DEVICES

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges du compte de résultat et les flux du tableau des flux de trésorerie ont été convertis au cours moyen trimestriel de la devise pour la période considérée.

Les écarts de conversion qui en résultent font l'objet d'une inscription en capitaux propres.

OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change correspondant sont inscrits en charges ou produits financiers.

Les différences de change entre le montant des dividendes versés par certaines filiales étrangères, convertis au cours moyen des périodes concernées, et le montant des dividendes reçus par la mère, convertis au taux du jour de l'encaissement, sont portés dans les capitaux propres au poste écart de conversion.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur, diminuée du coût de cession, et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée, par le biais d'une dépréciation, pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable ainsi dépréciée.

FRAIS DE CREATION

Les coûts de développement relatifs à la conception de modèles ne sont pas activés.

MARQUES

Les marques figurant à l'actif ont été dépréciées quasiment intégralement.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles regroupent les investissements en logiciels informatiques.

Les logiciels sont amortis au linéaire sur une durée de 3 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, le cas échéant.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Ces durées sont estimées de la façon suivante selon les biens :

• terrains	N/A
• agencements et aménagements de terrains	Linéaire 5 à 15 ans
• constructions	Linéaire 20 ans
• installations techniques, outillages et matériels industriels	Linéaire 5 à 10 ans
• matériels de transport	Linéaire 4 à 5 ans
• installations et agencements divers	Linéaire 5 à 10 ans
• matériels de bureau et informatique	Linéaire 3 à 5 ans
• mobilier	Linéaire 5 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat sur une ligne spécifique, incluse dans le Résultat Opérationnel Courant.

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement, sont comptabilisés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

Les installations techniques sont constituées principalement de machines et outillages industriels affectés aux façonnages.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont, pour l'essentiel, composées de dépôts et cautionnements inscrits à leur valeur d'origine.

Les immobilisations financières font l'objet de dépréciation si elle s'avère nécessaire en comparaison de leur valeur historique avec leur valeur probable de réalisation.

STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués en coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks de produits finis sont évalués à leur prix de revient. Les stocks de matières premières sont évalués à leur prix d'achat majoré de frais d'approche. Ces évaluations sont corrigées des marges bénéficiaires réalisées sur les ventes entre sociétés du Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à la valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence de 80 à 100%.

Par ailleurs, tous les produits sous licence expirée sont dépréciés à 100%.

IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilantielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs, et leur valeur fiscale. Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité. Lorsque le solde correspond à une créance, cette créance est comptabilisée s'il est probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts.

CLIENTS

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable en raison du fort degré de liquidité des postes.

Si le Groupe procède à des opérations d'affacturage aux termes desquelles les créances commerciales concernées sont données à un factor contre règlement de leur montant et sous déduction de commissions et agios, les créances concernées par ce financement sont présentées dans le poste « clients », et le financement correspondant au passif du bilan dans le poste « emprunts et dettes financières ».

CREANCES ET DETTES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des éventuelles dépréciations liées à des risques d'irrecouvrabilité.

Les créances et dettes en devise sont évaluées au taux de change de la dite devise à la date de clôture de l'exercice social.

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif sont constitués des charges comptabilisées d'avance dont les prestations seront réalisées sur les exercices suivants.

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur d'origine, diminuée des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables.

A chaque clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont ventilés au bilan en :

- dettes financières non courantes pour la part exigible à plus d'un an ;
- dettes financières courantes pour la part remboursable à moins d'un an.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres enregistrent notamment les écarts de conversion. Ces écarts résultent, d'une part, de l'incidence de l'évolution des devises sur les actifs et passifs historiques des sociétés dont les comptes sont libellés en devises et, d'autre part, de la différence entre les taux utilisés pour la conversion des comptes de résultat et ceux utilisés pour la conversion des comptes du bilan.

Au 31 mars 2015, le capital social était fixé à la somme de 8 626 568 euros divisé en 57.510.457 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers à la clôture ou qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées sur la base de l'évaluation la plus probable du passif.

Les provisions pour risques et charges sont réparties en « courant » et « non courant ». A ce titre, les impôts différés passif et la provision pour indemnités de départ à la retraite sont notamment qualifiés de « passif non courant ».

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME

En accord avec les lois sociales des pays dans lesquels il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de préretraites ou d'indemnités de départ. Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe CESAR comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues.

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetés. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation, charges sociales comprises, est ensuite actualisée.

Les engagements de retraite sont constatés sur les sociétés françaises.

Au 31 mars 2015, seul l'engagement de retraite de la société Mère figure dans les comptes consolidés (cf. note 1.8).

STOCKS OPTIONS

Au 31 mars 2015 il n'existe pas d'options de souscription ou d'achat d'actions attribuables aux employés, celles-ci étant devenues caducs.

COMPTE DE RESULTAT

Le Groupe CESAR a opté pour la présentation du compte de résultat par nature.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le produit des ventes est enregistré s'il est probable que les avantages économiques associés aux transactions iront au Groupe et si le montant des produits et des coûts encourus ou à encourir sur la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Le produit des activités ordinaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue. Les remises commerciales et rabais accordés aux clients sont déduits pour déterminer cette juste valeur.

Les sociétés du Groupe, César en France s'engagent dans certains cas à reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Conformément à la norme IAS 18, le produit des activités ordinaires provenant de telles ventes est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés. Lorsque le Groupe conserve les risques et avantages inhérents à la propriété des produits, aucun produit des activités ordinaires n'est reconnu, une dette vis-à-vis du client est comptabilisée en réduction des créances clients et les produits sont conservés en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel est constitué de la différence entre l'ensemble des charges et des produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence et de l'impôt.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont des produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe.

RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net distribuable (Résultat net part du Groupe) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (hors actions d'auto contrôle).

Le calcul du résultat net dilué par action est semblable au calcul du résultat par action ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Compte tenu du niveau du cours de bourse de César et du prix de souscription des BSAR émis en avril 2010 il a été considéré qu'il était hautement improbable que des options soient exercées. Leur date limite d'exercice était le 21 avril 2015.

RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des comptes consolidés conformément aux principes IFRS généralement admis nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses faites par la direction du Groupe et affectant les montants d'actif et de passif figurants au bilan, les actifs et passifs éventuellement mentionnés en annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat.

Pour limiter les incertitudes, ces estimations et hypothèses sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations et retours d'expérience ainsi qu'à d'autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques, afin de procéder à des ajustements d'hypothèses si nécessaire. Les effets des modifications sont immédiatement comptabilisés.

Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Ces estimations concernent principalement :

- L'évaluation des risques sur les litiges,
- La valorisation des retours,
- Les minimums garantis sur royalties,
- La valorisation des stocks.

E. NOTES ANNEXES

1. COMPTES DE BILAN

1.1. Immobilisations incorporelles

1.11 Ecarts d'acquisition

	Valeur brute au 31.03.2015	Dépréciation au 31.03.2015	Net
Total écart	699	699	-
Variation de périmètre *	(663)	(663)	
Total des écarts d'acquisition 31.03.2015	36	36	-

*Sortie du périmètre de la Filiale Josman

Les écarts d'acquisition sont intégralement dépréciés et correspondent à la société Festivéo.

1.12 Valeur brute des immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31.03.2014	Variation de change	Variation de périmètre	Acquisitions	Valeur brute au 31.03.2015
Frais établissement					
Concessions, brevets/droits similaires	2 123		(185)		1 938
Fonds de commerce					
Frais de recherche et développement	192				192
Autres immobilisations incorporelles					
	2 315		(185)		2 130

1.13 Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissements au 31.03.2014	Variation de change	Variation de périmètre	Dotations	Amortissements au 31.03.2015
Frais établissement					
Concessions, brevets, droits similaires	2 009		(179)	8	1 838
Fonds de commerce					
Frais de recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	176			17	193
	2 185		(179)	25	2 031

1.14 Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles

VNC Immobilisations Incorporelles	V.N.C 31.03.2015	V.N.C 31.03.2014
Frais établissement		
Concessions, brevets, droits	100	113
Fonds de commerce		
Frais de recherche et développement		
Autres immobilisations incorporelles		17
	100	130

1.2. Immobilisations corporelles

1.2.1. Valeur brute des immobilisations corporelles

	Valeur brute au 31.03.2014	Variation de change	Acquisitions	Var/périm	Sorties	Valeur brute au 31.03.2015
Terrain	12					12
Constructions	510	4				514
Matériel et outillage	1 871	10	6	(589)		1 297
Autres immobilisations corporelles	1 307	3	13	(281)		1 041
Avances et acomptes						
Immobilisations en cours	49					49
	3 749	17	19	(870)		2 915

1.2.2. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissements au 31.03.2014	Var/change	Var/périmètre	Dotations	Reprises	Amortissements au 31.03.2015
Terrain						
Constructions	399	3		29		430
Matériel et outillage	1 515	8	(488)	53		1 088
Autres immobilisations corporelles	1 178	2	(273)	38		945
	3 092	13	(761)	120		2 464

1.2.3. Valeur nette comptable des immobilisations corporelles

VNC Immobilisations Corporelles	V.N.C 31.03.2015	V.N.C 31.03.2014
Terrain	12	12
Constructions	84	111
Matériel et outillage	209	356
Autres immobilisations corporelles	96	129
Avances et acomptes		
Immobilisations en cours	49	49
	450	657

1.3. Immobilisations financières

1.3.1 Valeur brute des immobilisations financières

	Valeur brute au 31.03.2014	Var/ périmètre	Dif/ change	Augment.	Diminution	Valeur brute au 31.03.2015
Titres de participation non consolidés						
Créances rattachées à des participations						
Dépôts et cautionnements versés	92	(37)			(30)	25
	92	(37)			(30)	25

1.4. Stocks et encours de production

Les stocks se détaillent comme suit :

En K€	31-mars-15	31-mars-14
Valeur brute des stocks et en-cours	6 257	7 214
Provisions pour dépréciation de stocks	(2 957)	(3 691)
Stocks et en-cours nets	3 300	3 522

Compte tenu de son caractère considéré comme non significatif, les marges sur stocks intra-Groupe n'ont pas été éliminées.

Les stocks nets de répartissent ainsi :

- par zone géographique en comparatif :

	2015	2014
• Europe du Nord :	1 271 K€	1 031 K€
• Europe du Sud :	- K€	914 K€ (voir note page 8 sur la déconsolidation de JOSMAN)
• Madagascar :	2 029 K€	1 577 K€

- par nature en comparatif :

	31-mars-15	31-mars-14
Matières Premières	1 685	1 409
En cours et Produits finis	344	189
Marchandises	1 271	1 924
TOTAL	3 300	3 523

1.5. Créances d'exploitation et comptes de régularisation

La ventilation des créances par nature est la suivante :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette au 31.03.2015	Valeur nette au 31.03.2014
<i>Clients et comptes rattachés</i>	4 195	2044	2 151	3 128
Avances et acomptes versés	79		79	129
Créances sur l'Etat				
Créances d'impôts différés				
Personnel et comptes rattachés	6		6	6
Organismes sociaux-TVA	131		131	186
Débiteurs divers (1)	498	175	323	861
Charges constatées d'avance	111		111	114
Total – autres créances (1)	825	175	650	1 296

- (1) Une provision pour dépréciation des créances a été dotée sur cet exercice concernant notre ancienne filiale JOKER pour 175 K€.
 (2) Toutes ces créances sont à échéance à moins d'un an.

1.6. Trésorerie active

En K€	31-mars-15	31-mars-14
Valeurs mobilières		
Disponibilités et caisse	856	1 657
Total Trésorerie Active	856	1 657

1.7. Capitaux propres

La variation des capitaux propres fait l'objet d'un tableau présenté en page 5.

Le capital social était inchangé au 31 mars 2015 à la somme de 8.626.568 € divisé en 57 510 457 actions de 0,15 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

1.8. Provisions pour risques et charges et dépréciations

	Valeur en début d'exercice	Var/ périmètre	Dotations	Diff/change	Reprises	Valeur en fin d'exercice
<u>Provisions pour risques et charges non courants</u>						
Provision pour Retraite	55		15			70
Autres provisions pour risques	1 061			7	(1 037)	32
Total	1 116		15	7	(1 037)	102
<u>Provisions pour risques et charges courants</u>	782				(325)	457
<u>Dépréciations</u>						
Sur stocks	3 691		416	7	(1 157)	2 957
Sur comptes clients	2 224	(31)	178	4	(156)	2 219
Total	5 915	(31)	594	11	(1 313)	5 176
TOTAUX	7 813	(31)	609	18	(2 675)	5 734

Impact (en résultat)

Résultat Opérationnel Courant			609	(1 313)	
Résultat financier					
Autres produits et charges opér.				(1 362)	
Total			609	(2 675)	

Les engagements de retraite concernent la société Mère.

Les « autres provisions pour risques et charges non courantes » qui diminuent de 1.061K€ à 32K€ couvraient principalement les risques sur les productions de créances contestées dans le cadre du redressement judiciaire de CESAR SA. Ces productions étaient, soit rejetées par le Tribunal de commerce et contestées par les créanciers, soit, admises par le Tribunal et contestées par CESAR S.A. Au cours de l'exercice 2014/2015, suite au prononcé de divers jugements, tous ces litiges ont été apurés et le passif mis à jour en conséquence. (voir note 2.3)

Les « provisions pour risques courantes » couvrent des litiges prud'homaux en cours.

Les reprises de provision non utilisées concernent principalement chez CESAR SA les contentieux sur productions de créances pour 325K€ et les litiges prud'homaux pour également 325K€.

1.9. Emprunts et dettes financières

	31.03.2015	à 1 an au plus	de un à cinq ans	31.03.2014
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
. Emprunts CB				
. Concours bancaires	209	209		602
. Emprunts				1 208
. Dettes financières diverses	21		21	18
Total	230	209	21	1 828

Les emprunts souscrits sur la période s'élèvent à 0 K€ et les remboursements de l'exercice se sont élevés à 400 K€.

La diminution des emprunts est essentiellement dû à la déconsolidation de la société JOSMAN pour 1 208 K€.

1.10. Dettes d'exploitation

L'ensemble des dettes d'exploitation est exigible à moins d'un an à l'exception du plan homologué par le Tribunal présenté sur une ligne spécifique du passif et dont les échéances figurent au §.A.

La ventilation par nature des dettes est la suivante :

	31.03.2015	Exigible à -- 1 an	A + 1 an/-5 ans	A + 5 ans	31.03.2014
Avances et acomptes reçus des clients	9	9			35
Dettes sociales et fiscales	436	436			1 003
Comptes courants d'associés	646	646			635
Autres dettes	24	24			111
Provisions pour risques et charges courants	456	456			782
Total	1 571	1 571			2 566

Le compte-courant d'actionnaire concerne principalement la société Biscalux.

Les données au 31/03/2014 incluent la filiale espagnole JOSMAN déconsolidée sur l'exercice comme exposé en page 8.

2. COMPTE DE RESULTAT

2.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	31.03.2015	31.03.2014
Ventes de marchandises – France	1 922	2 457
Ventes de marchandises – Export	241	165
Prestations de produits – France	595	914
Prestations de produits – Etranger	2 872	2 381
Prestations de services - France	224	212
Prestations de services - Export	2	31
Total	5 856	6 160

2.2. Dotations nettes aux amortissements et provisions

2.2.1 Reprises de provisions

	31.03.2015
Reprises de provisions pour risques	
Reprises de provisions pour dépréciation des créances clients	156
Reprises de provisions sur immobilisations	
Reprises de provisions pour dépréciation des stocks	1 157
Transfert de charges	
Total	1 313

2.2.2 Dotations aux amortissements et provisions

	31.03.2015
Dotations aux amortissements des immobilisations	145
Dotations aux provisions pour risques et charges	15
Dotations aux provisions pour dépréciation :	
- des stocks	416
- des créances clients	181
Total	757

2.2.3 Net

	31.03.2015
Reprises sur amortissements et provisions	1 313
Dotations aux amortissements et provisions	(757)
Total	556

2.3. Autres produits et charges opérationnels

Autres produits et charges opérationnels	31.03.2015
Produits	1 642
Charges	(1 038)
Net	604

	Charges	Produits
Divers (détail tableau ci-dessous)	(1 031)	281
Dotations et reprises sur provisions (cf. note 1.8)	(7)	1 361
Total	(1 038)	1 642

Les divers produits et charges opérationnels se détaillent ainsi :

Libellés	Charges	Produits	Net
Régularisations diverses	327	276	(46)
Passif Redressement Judiciaire	711	1 036	325
Reprise de provision Prud'homale		325	325
Sortie Immobilisations incorporelles/corpo.		5	5
	1 038	1 642	604

2.4. Autres produits et charges financiers

Produits et charges financiers	31.03.2015
Pertes et Gains de change	(8)
Charges et Produits d'actualisation de la dette du plan de continuation	(113)
Autres charges	(49)
Total	170

2.5. Résultat des activités abandonnées : déconsolidation de JOSMAN

	31.03.2015
Situation nette Consolidée au 1 ^{er} avril 2014	1 881
Pertes sur créances	(919)
Total	962

Les flux relatifs à l'exercice 2013/2014 ont été regroupés sur une ligne « Activités abandonnées » pour – 644K€. Ils se détaillaient ainsi :

Libellés	31.03.2014
Chiffre d'affaires	2 668
Achats consommés	(1 306)
Charges externes	(862)
Charges de personnel	(722)
Autres charges et produits	(247)
Résultat financier	(175)
Résultat net	(644)

2.6. Impôts sur les Sociétés

Au 31 mars 2015, compte tenu de la situation du Groupe, les impôts différés ne sont pas activés.

La charge d'impôts comptabilisée pour 23 K€ correspond à l'impôt payé par la filiale Festival.

2.7. Information sectorielle

Mars 2014	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Total	Eliminations	Total
Ventes Nettes	3 885	2 668	4 147	10 700	(1 872)	8 828
Résultat opérationnel Courant	(627)	(-468)	(190)	(1 285)		(1 285)
Résultat Net	(2 099)	(664)	(159)	1 296		1 296

Mars 2014	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Eliminations et retraitements	Total
Situation nette Consolidée	(70)	(3 120)	(1 757)		(4 947)
Actifs non courants	265	153	463		881
Total de l'actif	8 348	5 245	2 260	(5 368)	10 485

Mars 2015	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Total	Eliminations	Total
Ventes Nettes	3 209		4 286	7 495	(1 638)	5 857
Résultat opérationnel Courant	272		(362)	-90		-90
Résultat Net	2 591		(1 331)	1260		1 260

Mars 2015	Europe du Nord	Europe du Sud	Madagascar	Eliminations et retraitements	Total Consolidé
Situation nette Consolidée	(748)		(2 920)		(3 668)
Actifs non courants	190		386		576
Total de l'actif	7 059		4 888	(4 413)	7 534

3. Autres informations

3.1. Engagements de licences donnés

Il n'existe pas d'avance sur licences au 31 mars 2015.

3.2. Engagements donnés par la société CESAR à ses filiales

Garanties

JOSMAN

La ligne de crédit accordée par la Banque SABADELL à JOSMAN a expiré pendant l'exercice et n'a pas été reconduite. Il n'existe donc plus aucun engagement de solvabilité de CESAR.

3.3. Effectif du Groupe à fin mars 2015

	Europe	Etranger	Total fin 2015
- cadres	14	11	25
- ouvriers Employés	11	491	502
Total	25	502	527
<i>Total 2014</i>	<i>62</i>	<i>518</i>	<i>617</i>

3.4. Rémunérations des Dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration ne font l'objet d'aucune rémunération.

3.5. Parties liées

Les parties liées sont définies comme les actionnaires du Groupe et les principaux dirigeants.

Le Compte courant de la Société Biscalux s'élève en date du 31 Mars 2015 à 3 153 k€ dont 2 513k€ inscrits au plan de redressement.

Les loyers versés sur l'exercice à la Société Jean Moulin s'élèvent à 109K€. Il s'agit d'un bail commercial à effet du 1^{er} avril 2013 pour une durée de 9 ans relatif aux locaux utilisés en propre et sous-loués en partie par CESAR SA.

3.6. Honoraires de Commissaires aux comptes

Montants hors taxes en euros	Mazars	Wolff	Autres
Commissariat aux Comptes			
- CESAR SA comptes individuels et consolidés	40 000	25 000	-
- Autres filiales	-	5 000	6 000
Autres prestations	-	-	-
TOTAL	40 000	30 000	6 000

3.7. Evolution des devises

Pour les comptes de bilan : pour 1 Euro

Période		31-mars-15	31-mars-14
Ariary Malgache	Madagascar	3 180,00	3 207,77

Pour les comptes de résultat :
pour 1 Euro

Période			
Ariary Malgache	Madagascar	3 158,28	2 991,8

3.8. Passifs éventuels

En 2007 un membre non autorisé du personnel a souscrit auprès de BBVA un Swap de Taux avec Option de Knock-out au nom de la société JOSMAN. Le risque est évalué 1,3 millions d'euros. La société JOSMAN a demandé la nullité de cet acte et a eu gain de cause en première instance confirmé en appel. Les analyses juridiques réalisées indiquent que la position de la société devrait prévaloir si l'affaire était portée en cassation. En conséquence, il n'a été procédé à aucune provision.

A la date d'arrêté des comptes la société n'a pas connaissance d'autres passifs de cette nature.